



HAL
open science

Licence Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2016, Université Rennes 2. hceres-02037952

HAL Id: hceres-02037952

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037952v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sociologie

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences sociales

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sociologie* de l'Université Rennes 2 est organisée de façon conforme à ce qui est attendu d'une licence de sociologie, autour de trois axes : l'enseignement des fondamentaux de la discipline, l'enseignement de domaines spécialisés et l'apprentissage et l'expérimentation des techniques et méthodes d'enquête. Ce dernier axe est effectué par mise en situation. Elle permet d'entrer de droit dans le master mention *Sociologie* de l'établissement et permet de se présenter à différents concours (métiers du travail social, collectivités territoriales). La lecture des principaux auteurs des différents courants de pensée et l'acquisition d'une posture sociologique constituent la base d'une formation par la recherche qui vise la réalisation de travaux empiriques dès la première année de licence (L1).

Il s'agit d'une licence généraliste monodisciplinaire mais ouverte sur d'autres disciplines, permettant une poursuite d'études vers d'autres masters ou une réorientation vers les concours du travail social et de la fonction publique territoriale. L'insertion professionnelle directe est aussi envisagée comme assistant de chargé d'étude. Cette diversité ne fait pas l'objet de parcours spécifiques.

L'architecture de toutes les licences générales de l'Université Rennes 2 comprend en tronc commun (11h30 en première année), une unité d'enseignement de méthodologie disciplinaire (UEM), une unité d'enseignement de langue (UEL) et une unité d'enseignement fondamental Bis (UEF Bis). Aux cinq autres semestres de la licence, s'ajoute une unité d'enseignement préprofessionnel (UEP de 6 à 7 heures) transversale à plusieurs mentions de licences.

Synthèse de l'évaluation

La licence *Sociologie* accueille plus de 300 étudiants en L1 depuis 2013, après une croissance des effectifs en 2011 (218) et 2012 (273). Le nombre de diplômés croît moins fortement en passant de 48 en 2012 à 56 en 2014, soit à cette date, un quart des entrées en L1, trois ans plus tôt.

L'équipe pédagogique est composée de cinq professeurs d'université, 11 maîtres de conférences (MCF), trois agents temporaires vacataires (ATV), trois attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), une doctorante contractuelle, un professeur agrégé (PRAG), un sociologue chargé de travaux dirigés (TD) et trois professionnels (deux intermittents du spectacle et une ingénieure d'étude), soit un enseignant permanent pour 40 étudiants. On retient de cette formation, une équipe pédagogique capable de gérer un très grand nombre d'étudiants et de faire preuve d'adaptation à un usage des outils numériques, systématisés en L1 et en voie de l'être en deuxième (L2) et troisième année de licence (L3). Aussi, les métiers et champs professionnels sont clairement ciblés. La pédagogie par la recherche, les enquêtes de terrain, la mise en situation révèle le lien fort avec les deux laboratoires de recherche accueillant des sociologues.

La licence est gérée dans la cadre d'une université qui dispose de nombreux services et équipements communs (numérique, service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle - SUIO-IP, unités d'enseignement professionnel -UEP etc.) qui permettent de rationaliser, alléger la charge de travail des enseignants (stages, préprofessionnalisation, outils numériques etc.).

Bien intégrée dans l'Université, l'équipe semble l'être moins dans l'environnement proche de formation. L'institut universitaire de technologie (IUT) et l'école de travail social ne sont pas cités alors que des préparations aux concours d'accès et des passerelles pour poursuite d'études en L3 pourraient être envisagées. Cette ouverture sur l'extérieur pourrait être bénéfique pour la connaissance du devenir des étudiants.

On regrettera également que l'équipe ne semble pas en capacité de proposer une offre de stages systématiques, des parcours spécifiques en fonction de l'origine des étudiants (L1) et de leurs projets (L3) qui pourraient constituer un moyen de lutte contre l'échec et d'insertion professionnelle directe des diplômés. Il en est de même de la formalisation de

plusieurs éléments constitutifs du pilotage (conseil de perfectionnement, analyse du devenir des étudiants, suivi des compétences, renseignement sur les modalités de contrôle, analyse du taux d'échec) et de la création de partenariat avec l'environnement. L'insertion professionnelle des diplômés est faible, ce qui contraste avec l'objectif annoncé de débouchés en termes de métiers. Si l'insertion professionnelle n'est pas forcément la priorité d'une licence généraliste, il est difficile d'annoncer une licence professionnalisante et de ne pas le faire effectivement. Enfin, si les taux de réussite paraissent corrects en L1, ils sont plutôt faibles en L2 et surtout en L3, où ils fluctuent entre 57 et 70 %.

Points forts :

- Des effectifs en hausse pouvant constituer un indicateur de l'attractivité de la formation dans son environnement.
- Une place importante accordée à la pratique des techniques professionnelles du sociologue issues de la recherche et aux enseignements de préprofessionnalisation.
- La disponibilité des enseignements de première année par des techniques du numérique, conçu non comme un remplacement du présentiel mais comme un complément.

Points faibles :

- Absence de formalisation du pilotage.
- Faible partenariat avec l'environnement (écoles de travail social, diplôme universitaire de technologie option carrière sociale - DUT CS ...) et quasi absence de stage.
- Taux de réussites faibles à l'issue de la L2 et de la L3.

Recommandations et conclusion :

Un conseil de perfectionnement associant les acteurs de l'environnement permettrait de réfléchir à l'opportunité de parcours en fonction de l'origine des étudiants en première année, et en fonction de leur projet professionnel (licences professionnelles) ou de poursuite d'études (parcours) en troisième année. Il serait également opportun qu'il travaille à la formulation des objectifs de la formation au regard de la réalité des résultats. La pérennisation de ce conseil permettrait un ajustement permanent de l'offre de formation.

La préprofessionnalisation dans la formation devrait être renforcée, notamment en renforçant les partenariats avec l'environnement et en systématisant les stages.

Un soutien administratif ou un personnel enseignant dédié permettrait de soulager l'équipe enseignante afin de formaliser et systématiser certaines tâches alourdies par le grand nombre d'étudiants (offre de stages, suivi des compétences, suivi des diplômés).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Connaissances théoriques fondamentales, outils du sociologue, réalisation de travaux empiriques, recherches de terrain, unités d'enseignement (UE) de langue et UEP sont les objectifs et moyens scientifiques et professionnels attendus d'une licence de sociologie « classique » telle qu'on en retrouve dans d'autres universités. Cette organisation rend possible la poursuite d'études en master, la préparation des concours du domaine social et de l'éducation, parfois l'accès directement à l'emploi sur quelques postes ciblés.</p> <p>L'objectif de débouchés professionnels dans la recherche publique, l'enseignement en sociologie, la recherche privée, le consulting ou encore l'expertise en sociologie (sociétés d'études, organismes de sondages, collectivités territoriale) paraît inaccessible à l'issue d'une licence. La réalité de l'insertion professionnelle des étudiants de la licence <i>Sociologie</i> de l'Université Rennes 2, l'illustre.</p>
---	---

<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'équipe enseignante est également répartie entre les deux laboratoires de recherche qui accueillent des sociologues : Espaces et sociétés (ESO, unité mixte de recherche (UMR) 6590 CNRS) et le Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux (CIAPHS, équipe d'accueil (EA) 2241). Il n'est pas fait mention de l'environnement professionnel ni des autres formations possibles après une licence de sociologie. Le dossier pointe les formations en sociologie des universités voisines (Université de Bretagne Occidentale et Université de Nantes) sans aller jusqu'aux Pays de Loire (Université du Maine), et sans mention de coopérations ou différenciations complémentaires. Il n'est pas fait mention non plus de partenariat avec les licences professionnelles, les écoles de travail social, l'école des hautes études en santé publique (EHESP) ou le DUT <i>Carrières sociales</i>.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est composée de cinq professeurs d'université (dont quatre en sociologie), 11 maîtres de conférences (en sociologie), trois ATV, trois ATER, une doctorante contractuelle, un PRAG, un sociologue chargé de TD et trois professionnels (deux intermittents du spectacle et une ingénieure d'étude). Une équipe pédagogique certainement insuffisante (groupes de 40 étudiants en travaux dirigés contre 28 dans les filières sélectives des IUT), ce qui peut paraître habituel en sciences humaines et sociales (SHS) mais doit être souligné pour lutter contre l'échec d'étudiants de surcroît non sélectionnés dans des formations connexes de l'intervention sociale. Cette équipe spécifique à la licence de sociologie est complétée du dispositif commun aux licences généralistes comprenant des intervenants extérieurs nombreux et d'horizons très divers dans les UE de préprofessionnalisation.</p> <p>La gouvernance de l'équipe n'est pas indiquée de façon claire, mais un conseil pédagogique comportant des représentants étudiants est réuni tous les trimestres.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>L'attractivité du diplôme se mesure notamment par les effectifs étudiants à l'entrée en première année. Elle est forte et s'est accrue de 42,6 % entre 2011 et 2014. Les effectifs moyens sur les quatre dernières années sont de 279 étudiants en L1, 120 en L2 et 84 en L3.</p> <p>Le taux de réussite en L1 est respectivement de 40,8 %, 45,8 % et 38,1 % en 2011, 2012, 2013 et de 74,7 %, 80,9 % et 71,1 % en L2 pour ces mêmes années. Il s'accroît en L3 entre 2011 et 2012, passant de 57,8 % à 70,0 % pour se renouveler en 2013 à 70,9 %.</p> <p>Au final, en 2013-2014, 56 étudiants de L3 ont été diplômés sur les 218 inscrits en L1 trois ans plus tôt. La faiblesse de ce chiffre doit interroger sur les formes (abandon, réorientation ?) et raisons d'un échec de 75 % des inscrits en L1.</p> <p>L'insertion professionnelle est faible chez les répondants aux enquêtes dont les deux tiers sont en poursuite d'études (sans autre précision). Ils sont très éloignés de l'objectif annoncé de débouchés en termes de métiers (recherche publique, enseignement en sociologie, recherche privée, consulting, expertise en sociologie).</p> <p>L'analyse ne peut faire l'impasse de l'existence dans l'environnement de plusieurs écoles et instituts dont l'accès est sélectif, qui laissent à l'université le soin d'accueillir les étudiants non sélectionnés.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est avérée par le nombre d'enseignants-chercheurs des deux laboratoires (CIAPHS et ESO) accueillant des sociologues à Rennes. Il s'en suit une formation qui fait une place importante à la pratique d'enquête, et ce, dès la première année, une pédagogie qui intègre une première recherche de terrain (travaux dirigés « Travaux d'Enquête et Recherche »). En deuxième année, l'apprentissage des méthodes quantitatives et qualitatives s'effectue sur des thèmes de recherches choisis avec les enseignants. En troisième année, les étudiants doivent réaliser une enquête sociologique dont le choix du sujet se fait en fonction des thèmes de recherche des enseignants-chercheurs. Elle donne lieu à la rédaction d'un mémoire démontrant non seulement que l'étudiant possède des aptitudes à la recherche sociologique, mais également qu'il est capable d'apporter une certaine contribution à la connaissance.</p>
------------------------------	--

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le dispositif de préprofessionnalisation des licences générales, commun à l'Université Rennes 2 (service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP) et les unités d'enseignement professionnel - UEP) est mobilisé. Le détail des intervenants extérieurs est clairement indiqué de même que les cinq champs de métiers concernés : administration et organisations ; culture et création artistique ; enseignement et formation ; communication et multimédia ; secteurs de la santé et du social. Les UEP spécifiques introduisent aux divers métiers indiqués dans les fiches du répertoire opérationnel des métiers et des emplois - ROME (conduite d'enquêtes, chargé(e) d'enquêtes ; développement local, agent(e) de développement d'habitat social ; conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle, chargé(e) d'emploi en entreprise de travail temporaire ; information et médiation sociale, agent (e) d'accueil et d'information social ; réglementation d'activités).</p> <p>Pour autant, ces métiers diffèrent fortement des débouchés indiqués dans les objectifs de la licence <i>Sociologie</i> : recherche publique, enseignement en sociologie, recherche privée ; consulting ; expertise en sociologie (sociétés d'études, organismes de sondages, collectivités territoriales etc.). Ces métiers correspondent plus à la spécialité <i>Intervention sociale</i> du master mention <i>Sociologie</i>, ouvert de droit aux titulaires de la licence.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Il n'existe pas de stage obligatoire bien que le SUIO-IP coordonne la gestion de 6000 stages et accompagne les étudiants. Il est indiqué en point fort que les stages sont encouragés, sans autres précisions sur les modalités d'incitation que la procédure et le contenu peu stimulant d'une demande argumentée de l'étudiant (motivations, modalités concrètes etc.). Il s'en suit une utilisation marginale des stages (16 étudiants soit 3,78 % des effectifs des trois années de licence).</p> <p>Bien que le dossier soit très renseigné sur une liste détaillée des 19 entreprises, ou plus exactement des 19 stages dont cinq au sein de l'Université Rennes 2, ayant accueilli des stagiaires en 2013/2014 (non spécifiques à la licence <i>Sociologie</i>), il n'apparaît pas d'information sur leur contenu, leur niveau, leur objet, leur durée, leur validation, les coefficients de notation, les critères d'évaluation, les crédits européens (ECTS), la présence dans la maquette, les modalités de suivi etc. Il est seulement indiqué qu'un enseignant-tuteur est destinataire d'un rapport de stage.</p> <p>Bien que les stages en licences disciplinaires ne soient pas toujours systématiques, leur caractère facultatif et le manque de détail sur le dispositif de leur suivi les fait apparaître en point faible.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'Université dispose de partenariats avec plus d'une dizaine d'universités étrangères.</p> <p>Une quinzaine d'étudiants (2,6 %) sont partis en 2014/2015 et 2015/2016 (Erasmus principalement) en nette progression par rapport aux années précédentes, donc à encourager, alors qu'une demi-douzaine a été accueillie.</p> <p>En revanche, une seule langue est obligatoire durant tout le cursus, et une seconde langue est possible mais en L1, en remplacement de l'UE « découverte ». Les langues proposées en continuation sont l'anglais, l'allemand, l'arabe, le breton, le chinois, l'espagnol, l'italien, le portugais et le russe.</p> <p>Des précisions sur le niveau atteint en langue en trois ans seraient utiles, en raison de l'importance accrue d'un dialogue international pour les nouvelles générations.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Près de 69 % des étudiants de L1 sont titulaires d'un baccalauréat général (essentiellement littéraire (L) ou économique et social (ES)), 18 % d'un baccalauréat technologique et un peu plus de 9 % d'un baccalauréat professionnel. Il serait aussi utile d'avoir connaissance des mentions obtenues au baccalauréat, pour connaître le niveau d'accès des bacheliers en première année de sociologie.</p> <p>Une convention avec cinq lycées disposant de classes préparatoires constitue la seule passerelle. Il n'est notamment pas fait mention de passerelles pour l'accueil en L3 d'étudiants issus du DUT <i>Carrières sociales</i>, ou des diplômés d'Etat du travail social. En revanche, deux dispositifs de réorientation sont proposés aux étudiants de première année : l'un après trois semaines d'enseignement, et l'autre avant la fin</p>

	<p>du premier semestre. On ne connaît pas le devenir de ces réorientations.</p> <p>Un dispositif d'aide à la réussite (aide à l'écriture, entraînement à l'exposé oral, etc.) est assuré par des étudiants de master (24 heures au deuxième semestre, S2 et 12 heures au troisième, S3). Parmi les travaux proposés, figure une correction de copies qui rencontre un certain succès.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements de sociologie sont répartis de façon à peu près égale suivant les semestres entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD), avec une tendance à l'accroissement des CM en troisième année.</p> <p>Les ressources numériques de l'Université sont disponibles et utilisées. Depuis 2014-2015, l'ensemble des enseignements de L1 sont disponibles à distance via le service universitaire d'enseignement à distance (SUED) : cours en vidéo, classes virtuelles, forum d'étudiants etc. Le dispositif est en cours d'extension à la L2 et à la L3.</p> <p>L'enseignement en présentiel est noté comme un point fort. La « relation pédagogique » y est certainement plus efficace. Certains enseignants utilisent la plate-forme « Coursus » pour des supports complémentaires ou dans le cadre de dispositions particulières proposées pour les sportifs de haut niveau et les étudiants en situation de handicap.</p> <p>La complémentarité du numérique par rapport au présentiel constitue un point fort de la formation. La préparation au C2i (certificat informatique et internet) est intégrée dans la formation ce qui permet aux étudiants d'obtenir la certification de niveau 1, en L2.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'organisation des jurys est conforme à la réglementation, mais les modalités de contrôle sont insuffisamment renseignées, de même que la part du contrôle continu (CC) et de l'examen terminal, ou les caractéristiques des travaux demandés en CC.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi des compétences est assuré par les enseignants-chercheurs pour les étudiants qui le souhaitent, ce qui peut apparaître en point faible, en l'absence de formalisation (pas de portefeuille de compétences).</p> <p>Le dossier ne permet pas d'apprécier l'efficacité du réseau social Résonance pour faciliter l'insertion professionnelle. Il a le mérite d'exister.</p> <p>L'annexe descriptive au diplôme est correctement renseignée.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les résultats de l'enquête de l'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle (OPEIP) sont joints en annexe (50 % de réponses), mais aucune interprétation des résultats n'est proposée.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'est pas fait mention explicitement de l'existence d'un conseil de perfectionnement, mais l'évaluation des enseignements par l'enquête OPEIP (35 % de réponses) est largement commentée. Pourtant, l'énoncé des résultats ne remplace pas leur analyse et leur interprétation au sein d'un conseil de perfectionnement. Par exemple, une assiduité de 57 % est-elle interprétable comme satisfaisante ou indicateur d'un « décrochage » des 43 % restants ?</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Champ Sciences sociales
Intitulé du diplôme	Licence mention Sociologie

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Observations générales

L'université Rennes 2 prend acte des observations formulées par l'HCERES sur la licence mention Sociologie

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2